



HAL
open science

”It’s not what it looks to be!” : Déconnexion entre forme et sens dans les énoncés avec verbe de perception à emploi dit “copule”

Christelle Lacassain-Lagoin

► To cite this version:

Christelle Lacassain-Lagoin. ”It’s not what it looks to be!” : Déconnexion entre forme et sens dans les énoncés avec verbe de perception à emploi dit “copule”. *E-rea - Revue électronique d’études sur le monde anglophone*, Laboratoire d’Études et de Recherche sur le Monde Anglophone, 2012, La syntaxe mensongère, 9.2, 10.4000/erea.2437 . hal-02171637

HAL Id: hal-02171637

<https://hal-univ-pau.archives-ouvertes.fr/hal-02171637>

Submitted on 10 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

E-rea

Revue électronique d'études sur le monde anglophone

9.2 | 2012

La syntaxe mensongère

It's not what it looks to be! : Déconnexion entre forme et sens dans les énoncés avec verbe de perception à emploi dit “copule”

CHRISTELLE LACASSAIN-LAGOIN

<https://doi.org/10.4000/erea.2437>

Résumés

Français English

Cet article a pour objet l'analyse de la déconnexion entre forme et sens dans les énoncés où figurent les verbes de perception à emploi dit copule (*look, sound, smell, taste et feel*). L'origine de ces verbes est sujette à débat et il est avancé ici une hypothèse sur l'origine nominale de ces verbes, ainsi que sur leur comportement syntaxique et sémantique unique. Il apparaît que, dans ce type d'énoncés, le sujet grammatical n'est pas le sujet logique du verbe, qui a un emploi modalisant en ce qu'il exprime un jugement sur les apparences perceptuelles. Ce conflit apparent entre syntaxe et sémantique transparait également au niveau de certains types d'attributs du sujet (les syntagmes nominaux, les syntagmes prépositionnels introduits par OF et les propositions en AS IF / AS THOUGH). L'étude montre que tous les attributs renvoient nécessairement à des propriétés gradables, ce qui n'est pas le cas avec le verbe copule *be*. Ainsi, ces énoncés copulatifs, où le verbe de perception a un emploi modalisant, présentent tous, à plusieurs titres et de diverses manières, un phénomène de compression syntaxique et sémantique motivé par l'application d'un principe d'économie langagière.

This paper aims at analysing the disconnection between form and meaning in sentences involving copular perception verbs (*look, sound, smell, taste and feel*). The origin of these verbs is a controversial issue, and in this article, it is argued that they have a nominal origin and that they have identical syntactic and semantic features. It appears that, in these copulative sentences, the grammatical subject does not coincide with the underlying subject of the verb, which has a modalising use as it expresses a judgment concerning sensory appearances. This surface conflict between syntax and semantics also shows in certain types of subject complements – nominal phrases, OF-prepositional phrases and AS IF/AS THOUGH-clauses. This study demonstrates that all subject complements necessarily refer to gradable



properties, which is not the case with copular *be*. Thus, the copulative sentences in which perception verbs have a modalising use present many and various instances of semantic and syntactic reductions, motivated by the economy principle at work in discourse.

Entrées d'index

Mots-clés : attribut du sujet, compression sémantique, compression syntaxique, économie langagière, emploi modalisant, jugement, verbe copule, verbe de perception

Keywords: copular verb, economy principle, judgment, modalising use, perception verb, semantic reduction, subject complement, syntactic reduction

Texte intégral

Introduction

- 1 L'emploi dit "copule" des verbes de perception n'est pas l'emploi le plus fréquent de ces verbes en discours, ni le plus "naturel" ; en effet, les fonctionnements habituels du verbe sont déstabilisés dans cette utilisation : celui-ci n'exprime plus aussi directement la localisation ou la recherche d'un percept, mais plutôt un jugement sur les apparences perceptuelles (visuelles, auditives, etc.).
- 2 Les comptes rendus copulatifs présentent une grande uniformité quant au message qu'ils transmettent et aux opérations dont ils relèvent. Bien que leurs configurations syntaxiques et la signification qu'elles contribuent à exprimer soient en nombre restreint, leurs caractéristiques syntaxiques et leurs propriétés sémantiques sont plus délicates à définir et à cerner : par exemple, faut-il établir un lien entre verbe de perception en emploi copule et verbe de perception agentif ou bien non agentif ? En outre, comment un verbe donné, qui dénote à l'origine une simple appréhension de la réalité, peut-il dériver vers l'expression d'une appréciation des apparences perceptuelles, appréciation qui est en tous points comparable à un jugement modal ? Nous nous interrogerons donc sur le lien qui existe, dans les énoncés copulatifs, entre la structure syntaxique et le sémantisme qu'elle véhicule.
- 3 Nous tenterons de déterminer, dans un premier temps, l'origine de ces verbes de perception à emploi dit "copule" et les relations qu'ils entretiennent avec les verbes transitifs, agentifs et non-agentifs. Ceci nous conduira à étudier leur fonctionnement, ainsi que les relations entre forme et sens, au sein des énoncés copulatifs. Nous nous concentrerons ensuite sur trois catégories d'attributs à la suite de ces verbes – les groupes nominaux, les syntagmes prépositionnels et les propositions introduites par *AS IF* ou *AS THOUGH* – afin d'identifier leur rôle dans la relation entre syntaxe et sémantisme au sein de l'énoncé, et de montrer que la déconnexion apparente entre forme et sens n'est pas le seul fait du verbe, mais de la composition de l'énoncé dans son ensemble.

1. Nature, sens et origine des verbes de perception dit "copules"

1.1. Nature du procès et composantes sémantiques des verbes



Notre étude se concentre sur les cinq verbes de perception les plus fréquents dans

les énoncés copulatifs : *look, sound, smell, taste* et *feel*. Ces verbes similaires à *be*, qui est la seule vraie copule, sont sémantiquement plus “pleins” que *be* et n’ont une valeur de copule que dans une partie de leurs emplois. C’est ce qui apparaît dans l’une des définitions du terme « copulatif » :

- 5 Copulatif (verbe) : Verbe analogue aux verbes *être / be* en ce sens qu’il exprime, entre autres, une relation d’identité partielle ou totale. Les principaux verbes copulatifs anglais sont, outre *be, become, turn, go* (au sens de « devenir »), *seem, look* (au sens de « paraître ») etc. Un verbe copulatif est suivi, non d’un C₁ mais d’un attribut. (Groussier & Rivière 1996 : 49)¹
- 6 À l’instar de *be* copule, ils agissent comme un intermédiaire entre le sujet grammatical et l’attribut. Ils signalent également l’existence d’une relation entre le référent du sujet grammatical et une propriété, permanente ou temporaire, désignée par un syntagme nominal, adjectival, prépositionnel, adverbial ou propositionnel. De la même façon, ils semblent subir une perte sémantique dans cet emploi de copule.²Toutefois, leur sémantisme dépasse la simple mention de l’existence et le simple repérage d’un référent par rapport à une catégorie notionnelle ou un ensemble. En effet, ces verbes donnant une indication sur la manière dont les choses paraissent, ils entrent en contraste paradigmatique avec *seem* et *appear* ; par exemple, *look, seem* et *appear* sont souvent donnés comme des équivalents dans les dictionnaires.³ Ces verbes, qui renvoient à un procès statique, signalent que la propriété attribuée par le percevant-énonciateur au référent du sujet grammatical correspond à une appréciation fondée sur des données perceptuelles. La paraphrase en (1’) montre que l’inclusion des *reeds* dans le domaine notionnel de *sweet*, et l’identification entre le référent du sujet et la qualité dénotée par l’attribut font suite à une activité perceptive, ce qui confère à l’énoncé en (1) un caractère plus subjectif que cela n’est le cas avec *be*.

(1) The swans had gone out on to the opposite bank, the reeds **smelled**sweet, a faint breeze touched the skin. (WIL)

(1’) The reeds are sweet – this is what I think they are, after smelling them.

1.2. Origine des verbes de perception dit “copules” : quelle connexion avec les verbes transitifs ?

- 7 Ces verbes à emploi dit “copule” apparaissent dans la littérature sous plusieurs dénominations, en fonction des auteurs : verbes évidentiels, verbes résultatifs, *Flip-verbs*, etc. Le fait que, parmi tous les verbes de perception, seuls cinq ont un emploi de copule, a conduit les linguistes à s’interroger sur l’origine de ces verbes et sur leur rapport avec les verbes de perception transitifs.
- 8 Trois hypothèses semblent se dégager concernant la provenance de l’emploi copule des verbes de perception :
- 9 – certains linguistes le font dériver de l’emploi non agentif du verbe transitif. Rogers, par exemple, estime que les structures copulatives proviennent de structures transitives non agentives et souligne la parenté entre les « *Flip verbs* » et les « *Cognitive verbs* », deux classes de verbes statifs. Il avance que la classe des expérients possibles en (1), par exemple, coïncide avec celle des sujets des verbes non agentifs, qu’il dénomme « *Cognitive subjects* » (Rogers 1972 : 305). Pour Palmer ([1974] 1988 : 75) également, ces « *verbs of state* » qui indiquent la qualité de susciter une sensation sont des équivalents des « *private verbs* » non agentifs. En effet, on constate que c’est l’idée de localisation d’un percept, et non celle de recherche de perception, qui est sous-jacente dans les énoncés copulatifs, en ce que l’appréciation ne peut se faire que si la localisation perceptuelle est effective. Sans



doute est-ce pour cette raison que Scovel (1970 : 83) affirme que ce sont des « *resultative verbs* », dans la mesure où ils expriment un résultat lié à l'utilisation des organes sensoriels. Si tel est le cas, comment justifier dès lors l'absence des verbes *see* et *hear* de cette classe de verbes copules, ainsi que l'appartenance à cette classe du verbe *look*, agentif dans son emploi transitif ? Que dire également du verbe *sound*, qui n'a aucune contrepartie transitive dans la catégorie des verbes de perception non agentifs ? De plus, cette interprétation est rarement en adéquation avec la modalité gustative, par exemple : *The soup tastes of weed (Matricide at St Martha's)* semble traduire une perception agentive et volontaire (*I tasted the soup to see if it was good*) ; en effet, le percevant est très souvent agentif dans la gustation, qui lui permet, le cas échéant, de passer un jugement d'ordre qualitatif sur la saveur.

- 10 — d'autres linguistes établissent une corrélation entre l'emploi copule et l'emploi agentif transitif : certains auteurs avancent l'hypothèse, critiquée par Rogers (1972 : 303), que l'emploi copule s'obtient après que le verbe agentif a subi « *the rule of Psych-Movement* » ; il s'agit d'une inversion de l'ordre de base de l'énoncé, le sujet et l'objet de départ ayant interverti leurs rôles respectifs.⁴ Dans cette optique, le sujet agent de (2a) correspond au sujet expériment de (2b) (*to me*), qui est toutefois facultatif dans la majorité des énoncés.

(2) (a) listened to the music.

(b) The music sounded loud to me.⁵

- 11 Chuquet (2003) avance également l'idée que *look* copule provient de *look* agentif. Dans une structure agentive, le schéma de *look* suivi d'une préposition, en particulier *at*, construit le complément de rang 1 (ou deuxième argument du verbe) en repère, ce qui va par la suite permettre à tout "regardé" de devenir le terme de départ d'une autre relation. Ainsi, le regardable potentiel, une fois stabilisé en regardé, peut servir de repère à une opération de qualification :

[...] nous retrouvons ici un cas de figure syntaxique où le but d'une relation primitive qui pose un regardeur et un regardé peut être pris comme premier argument et terme de départ sans pour autant entraîner un changement d'orientation du prédicat au niveau de la diathèse. (Chuquet 2003 : 167)⁶

- 12 Ce parallèle nous paraît pertinent, mais le raisonnement, valable pour *look* ainsi que pour les verbes *smell*, *taste* et *feel*, ne peut s'appliquer à *sound*, qui n'est pas à l'origine un verbe de perception agentive – pas plus que de perception non agentive ; il ne permet pas non plus d'expliquer pourquoi *listen* ne fait pas partie de la classe des verbes dit "copules".

- 13 — pour finir, certains linguistes dérivent l'emploi copule de l'emploi intransitif du verbe : pour Miller (2008), les emplois copulatifs ou « évidentiels » se sont développés de façon parallèle, à partir de l'emploi intransitif inergatif de *smell* en (3a-b) et de l'emploi intransitif inaccusatif de *sound* en (4a,c).⁷ Il propose une structure syntaxico-logique des énoncés copulatifs fondée sur une réanalyse de structures intransitives où le verbe de perception signale une activité d'émission olfactive, visuelle, etc., et où l'argument unique du verbe est instancié en position de sujet grammatical. Selon lui, le verbe, à l'origine intransitif, devient un « prédicat de second ordre » qui se rapporte, non plus à un syntagme nominal sujet, mais à l'ensemble d'une prédication sur laquelle il porte un jugement modal. Le prototype de ces prédicats de second ordre est *seem (sembler)*, dont l'unique argument est généré en position objet, et non sujet : *seem (sembler)* provoque ainsi la montée du sujet de l'imbriquée en position de sujet de l'imbricante.

(3) (a) The cheese smells.

(b) The cheese smells strongly.



(c) The cheese smells strong (to Paul).

(4) (a) The horn sounded.

(b) John sounded the horn.

(c) The horn sounded loudly.

(d) The horn sounded loud (to Paul).

14 L'argumentation de Miller, qui est également convaincante, ne permet toutefois pas de justifier, elle non plus, l'absence de *see*, *hear* ou encore *listen* de la classe des verbes copules.

15 Ces trois hypothèses, aussi pertinentes soient-elles, ne permettent pas d'envisager, comme nous l'avons vu, toutes les relations entre la classe des verbes de perception (agentifs ou non) et celle des verbes dit à emploi copule de façon globale.

16 Il apparaît que, pour chacun des cinq verbes copules, il existe dans la modalité perceptive concernée un nom qui leur correspond. Notre hypothèse est que l'usage langagier aurait fini par sélectionner, comme verbe copule, le verbe qui, dans chaque modalité, a un nom apparenté. Elle est corroborée par le fait que les noms correspondant aux cinq verbes copules sont apparus en diachronie soit avant l'emploi copule du verbe (*look*, *sound*, *taste*, *feel*), soit en même temps (*smell*).⁸ On pourrait même envisager qu'il y ait eu deux phénomènes de conversion : les verbes de perception directe sont apparus en premier dans le langage, puis un processus de conversion nominale a donné naissance à des noms correspondants. Néanmoins, tous les verbes n'ont pas été concernés par ce processus de conversion nominale (*see*, *hear* ou *listen* par exemple). Puis, à partir des noms existants, un second processus de conversion, verbale cette fois, a eu lieu, générant les verbes de perception copules. Cela expliquerait l'absence de verbes courants, tels que *see*, *hear* ou *listen*, de cette classe : aucun substantif n'a la même forme qu'eux et même s'il est possible d'avoir *have a listen*, *listen* correspond ici à une base verbale nominalisée qui ne possède pas toutes les propriétés d'un véritable nom. L'emploi de *sound* comme verbe copule, quant à lui, pourrait être justifié par le fait que le son n'est pas une propriété intrinsèque d'une entité (alors que celle-ci a une apparence, une odeur, un goût ou un toucher inhérent), d'où le choix d'un terme neutre pour l'expression de la modalité auditive.

17 Ainsi, chacun des verbes à emploi copule peut être glosé comme dans les énoncés en (5), et l'hypothèse avancée permet de justifier l'agrammaticalité des paraphrases en (5a'-b'). Dans ces gloses, justifiées par le fait que *be* et *have* sont des verbes miroirs, la caractéristique que le percevant attribue au référent du sujet grammatical lui est extrinsèque, et non pas intrinsèque comme avec *be*. La reformulation problématique de *feel* proprioceptif en (5f) semble due au fait que les sensations ou sentiments ne peuvent se concevoir comme des caractéristiques extrinsèques ou externes au référent du sujet grammatical.

(5) (a) The house looks nice = the house has a nice look

(b) The music sounds good = the music has a good sound

(c) The reeds smell sweet = the reeds have a sweet smell

(d) The coffee tastes good = the coffee has a good taste

(e) The table feels leathery = the table has a leathery feel

(f) John feels tired = ?John has a tired feeling / feel

(a') *The house sees nice = *the house has a nice see

(b') *The music hears / listens good = *the music has a good hear / listen



18 En outre, notre hypothèse permet de ne pas prendre en compte le type de modalité perceptive (agentive ou non agentive) impliquée dans l'extralinguistique, car un énoncé copulatif peut être formulé après l'exercice d'une perception aussi bien agentive que non agentive. Ce qui importe dans ces énoncés, c'est l'appréciation, le jugement porté par le percevant à partir de la localisation d'un percept dans son expérience, que celui-ci ait été recherché ou non. Cette analyse n'est pas incompatible avec le fait que, sur un plan syntaxique, ces verbes se sont construits peut-être au départ de la même façon que *smell* intransitif (voir Miller 2008) – *smell* ayant été le premier verbe à avoir été utilisé comme copule – ou bien par analogie avec *seem*, attesté dès 1200. En effet, comme l'emploi de *seem* copule précède celui des verbes de perception copules, on peut avancer l'hypothèse que ces verbes en sont venus à exprimer un jugement des apparences perceptuelles par rapprochement et analogie avec *seem*. L'idée d'une émission ou émanation perceptible en provenance d'une source, valable dans le cas de *smell* ou *sound*, par exemple, a rapidement conduit à celle d'une appréciation sur les apparences, interprétable comme "une émanation provenant de la source, selon le percevant". Comme le langage traite toutes les modalités perceptives sur un pied d'égalité, les verbes à emploi copule ont un comportement syntaxique et sémantique identique, y compris ceux qui véhiculent en tant que verbes de perception transitifs l'idée d'un contact, métaphorique ou concret, avec la source (*look, feel*).

2. Relations entre forme et sens dans les énoncés copulatifs

2.1. Le fonctionnement syntaxique et sémantique des verbes copules modalisants

19 Diverses hypothèses sont avancées quant aux caractéristiques syntaxiques des verbes à emploi copule, qui sont intimement liées à l'origine supposée qui leur est attribuée (verbe agentif, verbe non agentif ou emploi intransitif du verbe). Cependant, celles-ci ne permettent pas non plus de justifier toutes les configurations syntaxiques dans lesquelles entrent ces verbes, en particulier les énoncés simples tels que *John looked tired*, pas plus que la genèse de ces structures :

20 – Pour Rogers (1972), un énoncé copulatif provient d'une structure transitive non agentive et représente un exemple de structure "causative" sous-jacente : une expérience perceptive non agentive amène le percevant à tirer des conclusions, c'est-à-dire que la perception d'une entité est la cause du jugement porté par ce percevant. Ainsi, *I saw John* peut être considéré comme l'origine causative de *John looked tired to me*. Rogers postule donc en structure sous-jacente pour ces énoncés l'existence de l'opérateur CAUSE, opérateur de causation instrumentale,⁹ qui établit une relation causale statique entre l'événement perceptif ou « *cognitive state* » (*I saw John*) et l'état mental ou « *thinking state* » (*I thought he was tired*). Cette analyse syntaxique fournit une justification pour la relation temporelle entre le jugement exprimé par l'énoncé évidentiel et la présupposition d'une expérience non agentive qui doit le précéder (1972 : 310). Rogers reconnaît néanmoins qu'il n'existe aucune réelle motivation syntaxique à cette reformulation "expérience non agentive + causation + prédicat de pensée", qui n'explique d'ailleurs pas toutes les constructions possibles dans les énoncés copulatifs.



(6) (a) John **looked tired** to me but in fact, the lights were too dim; I noticed that he was booming all around the flat.

(b) But when I asked whether he wasn't tired (because he **looked tired to me**), he said he was okay, and he was just temporarily busy and the problem would soon be solved. www.kcnet.com/~marc/07jan2001.html¹⁰

(a') My seeing John caused me to think that he was tired but in fact, I didn't really think that he was tired since he was booming all around the flat.

(b') My seeing him caused me to think he was tired but when I asked him, he told me he was okay.

21 Plutôt que de parler de causation, il nous semble préférable de parler d'inférence effectuée dans l'extralinguistique, où le percept est à la base d'une appréciation mentale, ce qui n'apparaît pas de manière explicite au niveau du discours, ni en structure sous-jacente. En effet, comme le souligne Rogers, le lien "causatif" entre ce qui est perçu et ce qui est conclu ne transparaît pas dans la structure syntaxique et ne relève que de l'interprétation sémantique de l'énoncé.

22 — Dixon (1991 : 200-203), quant à lui, classe ces verbes dans le « *seem type* » des « *Secondary verb types* », dont la caractéristique est de modifier une autre entité verbale qui est en relation syntaxique avec eux. Ces verbes partagent les caractéristiques syntaxiques et sémantiques de *seem* et *appear*, présents dans ce sous-groupe également : ils sont ici intransitifs, et n'acceptent qu'une proposition finie en THAT dans la position de sujet grammatical. Dixon détaille également les constructions syntaxiques qui sont possibles à la suite de ces verbes, en majorité des propositions en TO V et des propositions en THAT extraposées, mais il omet certains états de fait caractéristiques de ces verbes :

- Tout d'abord, aucune mention n'est faite des compléments nominaux et prépositionnels.
- Se pose ensuite le problème, à nos yeux, de justifier l'existence d'énoncés tels que *You look tired*, où *look* n'entre en relation syntaxique avec aucun autre verbe.
- D'autre part, si ces verbes sont les contreparties intransitives des verbes de perception agentifs ou non agentifs, pourquoi ne prennent-ils pas de syntagme nominal en position sujet ?
- Pour finir, si les verbes de perception copules relèvent de la même analyse que *seem* et *appear*, pourquoi les propositions extraposées en THAT fréquentes avec *seem* et *appear*, en (7a-b) (voir Dixon 1991 : 200-203, Rogers 1971¹¹), sont-elles rares à la suite de ces verbes ? Aucune occurrence ne figure dans notre corpus et seulement quelques énoncés ont été trouvés sur Internet, comme en (8a-b).

(7) (a) It **appears** that certain periods of history quickly become, both for other societies and for those that follow them, the stuff of not especially edifying legend and the occasion for a good deal of hypocritical self-congratulation. (HT)

(b) It **seems** odd that women once spent such time and energy reading about such things, thinking about them, worrying about them, writing about them. They are so obviously recreational. (HT)

(8) (a) He tried to see some ship at the horizon, but it **felt** that there were so few of them at that time of the year. It was the middle of the summer, it was very hot, and the ship sailed far from his vision field. www.blesok.com.mk/tekst.asp?lang=eng&tekst=566¹²

(b) Looking at a recent picture of actress Heather Locklear, it **looks** that she decided to age naturally. Comparing with older pictures of her, there is a difference specially on her neck, that goes according to her age, but that many celebrities choose to skip with the help of plastic surgery. www.stars-plastic-surgery.com/heather-locklear-plastic-surgery.html

- Et surtout, comment postuler un phénomène d'extraposition dans l'énoncé



John looked tired ?

- 23 Le second corollaire syntaxique de ce classement est que les verbes de perception copule relèvent d'un phénomène de montée, comme *appear* et *seem*. *Seem* est le prototype des verbes qui font partie du paradigme restreint des verbes à montée, dont l'unique argument est généré en position objet (voir (9a')).¹³ Cependant, contrairement à *seem* et *appear*, les verbes de perception à emploi copule sont peu fréquemment suivis d'une proposition infinitive en *to*.¹⁴ De plus, ce phénomène syntaxique permet-il d'expliquer les énoncés simples, tels que *John looks tired*, ainsi que le sémantisme à l'œuvre dans ce genre d'énoncés ?

(9) (a) The material seems to be rough like, almost sack – [...].

www.tldm.org/Bayside/Messages/Bm800618.htm

(a') ? The material feels to be rough like, almost sack –.

(a'') seems / feels [the material – to be rough].

(b) It resembles, too, pictures such as Durer and Bruegel did, in which all that **looks** at first to be solely pictorial proves on inspection to be also literary, the representation of a proverb, for example, or a deadly sin. (*Brown*)

- 24 Il nous paraît plus pertinent de considérer que les verbes copules, comme *seem*, ont pour sujet logique une proposition (voir aussi le développement de Miller 2008), ce qui constitue le volet syntaxique de notre hypothèse sur ces verbes. Ainsi, quelle que soit la nature du complément de surface, on pourrait envisager la représentation suivante pour les énoncés copulatifs, où *to be* serait toujours présent en structure sous-jacente, signalant ainsi une propriété statique.

(10) (a) John looks tired.

(a') [John – to be tired] looks.

(a'') [John] looks [to be tired].

(b) John looks a real man.

(b') [John – to be a real man] looks.

(c) John sounds like he has caught a cold.

(c') [John – to be like he has caught a cold] sounds.

(d) John feels as if he has caught a cold.

(d') [John – to be as if he has caught a cold] feels.¹⁵

- 25 On aurait ensuite un "éclatement du sujet" : seule l'infinitive se déplacerait en fin d'énoncé, laissant son sujet en position de sujet du verbe principal (voir (10a'')). Par la suite, la copule *be* serait effacée afin de ne pas faire double emploi avec le verbe de perception en emploi copule qui la précède dans l'ordre linéaire de l'énoncé ; n'ayant plus alors de prédicat à introduire, *to* disparaîtrait à son tour. Pour finir, le verbe principal s'accorde avec le sujet grammatical si celui-ci n'est pas un sujet de troisième personne du singulier au présent.

- 26 On peut également supposer que *to be* subit une ellipse afin que l'énoncé ne puisse pas prêter à confusion avec des énoncés où les verbes de perception ont un emploi agentif, comme en (11) : la proposition introduite par *to* exprime le but recherché par le référent du sujet *he* et aucun jugement de la part de ce référent ou de l'énonciateur n'est véhiculé. Cependant, *to be* est maintenu dans de nombreux énoncés où figurent *seem* et *appear* ; on peut avancer que c'est probablement dû au fait que, comme ils sont toujours inaccusatifs et intransitifs, ces verbes ne peuvent donner prise à ce genre d'ambiguïté.



- 27 (11) Several times, during the hour that followed their capture, when they were being driven through the back roads in the mountains in a jeep the Rumanian had commandeered, she **looked** to Benvenuto *to see if he thought the same way*; and whenever she looked, she saw her own feelings confirmed. (LOB)

2.2. Un emploi modalisant unique

- 28 Le corollaire sémantique de notre analyse est que le verbe de perception à emploi copule se comporte à la manière d'un auxiliaire modal à emploi épistémique. Comme lui, il porte sur l'ensemble de la relation prédicative dont il constitue le nœud prédicatif. La proposition, qui préexiste au commentaire apporté par le verbe principal mais dont la véridicité est présentée comme discutable par ce verbe, se voit refuser tout statut assertif, ce qui est marqué par la forme non finie en TO qui indique une relation prédicative validable mais non validée. La relation prédicative est modalisée de l'intérieur par le verbe de perception ou *seem*, d'où notre appellation de "verbe modalisant", étant donné que ce type de verbe exprime le point de vue de l'énonciateur (ou du percevant, lorsque celui-ci diffère – rarement – de l'énonciateur). Tout comme avec les modaux, l'énonciateur pose la bonne valeur pour la relation prédicative (*be tired*, par exemple), sans que la valeur complémentaire soit totalement exclue : elle pourrait être valable pour un autre énonciateur et/ou percevant, par exemple.



- 29 Nous sommes donc en présence, dans ces énoncés copulatifs, d'un cas où les niveaux syntaxique et sémantique ne sont pas en totale correspondance. Dixon (1991) souligne d'ailleurs qu'il existe un conflit entre syntaxe et sémantique dans les constructions impliquant des « *Secondary verbs* » : le verbe « secondaire » est syntaxiquement verbe principal, mais sur le plan sémantique, il modifie le verbe de l'imbriquée (*be*), qui constitue le centre sémantique de tout l'énoncé. Toutefois, cette analyse sémantique de la portée des verbes copules sur toute une relation prédicative n'est pas en contradiction avec une interprétation syntaxique de type "montée du sujet" de ces verbes qui ne supposerait pas obligatoirement une analyse syntaxique transformationnelle (voir Miller 2008). Le point commun à tous ces prédicats est de nature sémantique : ils expriment tous un jugement de l'énonciateur, jugement fondé sur des données perceptuelles et à valeur épistémique, ou du moins appréciative. Dans les énoncés copulatifs, le processus perceptif passe au second plan, pour mettre en valeur d'une part le contenu référentiel de la relation prédicative de départ, et d'autre part l'attitude modale ou le jugement de l'énonciateur et/ou du percevant envers ce contenu.
- 30 En outre, cette analyse du verbe de perception dans un rôle modalisant est en accord avec les phénomènes de thématisation et d'organisation du discours à l'œuvre dans ces énoncés. Figurent en position de thème l'entité qui provoque la perception, ou du moins l'entité la plus saillante au niveau cognitif, et en rhème, l'activité perceptive et l'appréciation portée par le percevant, qui constituent l'information essentielle, ce qui respecte les principes du *end-weight* et du *end-focus*.¹⁶
- 31 Il semble donc que l'on ait affaire, dans ces énoncés, à un phénomène de compression à la fois syntaxique et sémantique : le verbe modalisant combine à la fois l'idée d'une perception effective qui passe au second plan, et l'attribution finale d'une propriété au référent du sujet grammatical, qui est l'expression d'un jugement de type modal fondé sur des données perceptuelles et porté par l'énonciateur-percevant. Le lien entre ce qui est perçu et ce qui est inféré ne transparait pas dans la structure syntaxique de surface, ni dans la structure sous-jacente : il relève



uniquement d'inférences pragmatiques et de l'interprétation sémantique des énoncés.

32 Dans son article sur les « *SOUND-class verbs* », Gisborne (1998) distingue trois emplois possibles des verbes de perception en emploi copule, en fonction des entités et des relations sémantiques qui sont impliquées : il isole deux emplois évidentiels, où le verbe exprime un jugement des apparences identique à celui effectué par *seem*, et un emploi attributif, où l'énoncé correspond à une simple description des apparences. Si nous abondons dans le sens de Gisborne lorsqu'il affirme que les emplois évidentiels se sont développés à partir du sens attributif, avec une évolution d'une identification des apparences vers un jugement subjectif de ces apparences, il nous semble néanmoins plus judicieux de saisir l'ensemble des énoncés dans une analyse unique d'emploi modalisant du verbe. D'une part, il n'est pas toujours aisé de distinguer clairement les deux emplois évidentiels (à montée ou à contrôle) ou encore l'emploi évidentiel à contrôle de l'emploi attributif, comme le souligne d'ailleurs Gisborne. D'autre part, les énoncés dits attributifs par Gisborne comportent également, selon nous, une part de subjectivité et d'appréciation : l'énonciateur ne se contente pas de décrire le référent du sujet grammatical sans émettre de jugement quant à son appartenance à une classe quelconque. Cet emploi dit attributif n'est pas pourvu, nous semble-t-il, d'une objectivité que l'on puisse opposer à la subjectivité dont relèvent les énoncés évidentiels.¹⁷

33 Les différences sémantiques éventuelles entre les énoncés ne sont que le résultat d'inférences ou implicatures gricéennes. Par exemple, une perception non agentive visuelle peut être à l'origine du jugement porté, et c'est pourtant le verbe *look* (agentif dans son emploi transitif) qui est utilisé (voir (6a), par exemple). En revanche, certains énoncés vont jusqu'à dénoter une contradiction apparente, voire une incompatibilité sémantique, entre la nature du référent du sujet grammatical et celle de la modalité perceptive dénotée par le verbe. En (12a), sur la base de données qui ne sont pas auditives mais visuelles (la lecture du menu), l'énonciatrice juge que le poisson est bon, bien que celui-ci ne soit pas la source perceptive. Ainsi, le verbe de perception ne semble pas toujours correspondre à la modalité perceptive mise en œuvre dans l'extralinguistique, ce qui trahit un autre type de déconnexion – entre la réalité du monde et la réalité du discours –, preuve de l'extension de l'emploi de ces verbes modalisants et de leur grammaticalisation. Concernant cette déconnexion apparente, on peut avancer l'hypothèse que les énoncés tels que (12) suggèrent une lecture, qui peut conduire à un phénomène d'oralisation intérieure. Celui-ci provoque une musique ou « musicalité intérieure »,¹⁸ conférant ainsi, en quelque sorte, un caractère sonore à l'entité perçue, qui est à l'origine dépourvue d'une telle propriété – le menu en (12a) –, ce qui amène l'énonciateur-percevant à utiliser le verbe *sound* afin de rendre en discours ce percept non pas visuel mais sonore, auditif.

(12) (a) Back in Ashton, Lena Gardner and her husband Sam entered the Ashton inn, a favourite bistro of theirs in town. They were shown to a table and given a menu.

“What are you having, Lena?” Sam asked.

“The fish **sounds**good,” she answered, perusing the menu. “How about you?”

http://davidarollins.com/uploads/The_Ashton_Witch_Preview.pdf¹⁹

(b) If this book **sounds** interesting to you, I advise you to buy in triplicate.

<http://optional.is/required/2010/07/25/five-simple-steps-designing-with-data/>

(c) This book **sounds** like an interesting read. The sub-title alone grabs my attention.

www.aspnetre_sources.com/blog/summer_2006_reading.aspx



34 En résumé, les énoncés copulatifs de perception présentent tous une déconnexion entre leur structure syntaxique et leur interprétation sémantique, et parfois un conflit éventuel entre réalité perceptive et réalité discursive. Ils relèvent d'une structure syntaxique unique et de la même interprétation sémantique modalisante, les écarts sémantiques étant liés à des inférences pragmatiques en contexte. Seul ce dernier aide à déterminer avec précision le type de modalité perceptive mise en œuvre, et l'origine des données perceptives sur lesquelles se fonde le jugement modal porté par l'énonciateur-percevant sur la relation entre le sujet et le prédicat.

3. Typologie et propriétés des attributs : évaluation d'un degré et conflit entre syntaxe et sémantique

35 Ce conflit apparent entre syntaxe et sémantique dans les énoncés copulatifs ne concerne pas uniquement le verbe et les énoncés copulatifs dans leur ensemble ; on le retrouve également au niveau des attributs, dont la forme est parfois trompeuse. Figurent dans la catégorie des attributs des énoncés copulatifs des syntagmes nominaux, adjectivaux et prépositionnels, ces derniers étant généralement introduits par LIKE ou OF, ainsi que des propositions finies en AS IF / AS THOUGH et LIKE, et des propositions non finies en TO, bien que ces dernières soient peu fréquentes avec les verbes de perception en emploi modalisant. Ces cinq types majeurs d'attributs sont acceptés indifféremment par certains verbes, *look* par exemple (voir les exemples en [13]).

(13) (a) He **looked** rather comical, blinking and trying to be in the scene, when emotionally he was violated by his exposure to a crowd. He **looked** a typical naval officer, manly, and up to his duty. (*WIL*)

(b) What the hell is wrong with Natalie Imbruglia's cheeks? Are those nuts stored in there or something more sinister, like cheek implants? Whatever is in there, its **looks** scary and makes Natalie **look** like the 'Crypt Keeper'. Also, the bridge of her nose **looks** 'different' and not in a good way.
www.awfulplasticsurgery.com/2005/02/14/natalie-imbruglia-shows-off-new-chipmuck-cheeks/²⁰

(c) Beneath she had a dress of fine lavender-coloured cloth, trimmed with fur, and her hat was close-fitting, made of fur and of the dull, green-and-gold figured stuff. She was tall and strange, she **looked** as if she had come out of some new, bizarre picture. (*WIL*)

(d) Behind him lay the Low Countries, where men were still completing the cathedrals that a later Florentine would describe as "a malediction of little tabernacles, one on top of the other, with so many pyramids and spires and leaves that it is a wonder they stand up at all, for they **look** as though they were made of paper instead of stone or marble"; [...] (*Brown*)

(e) "You **look** like you just heard a real gasser, Mr. Partlow" Cady looked at Tom, who had taken him up and down for fifteen years. (*Brown*)

(f) As they rounded the corner and began to proceed down the corridor towards the Council Chamber, the sound dropped and the demonstrators came into view. There **looked** to be about twenty of them, mostly clad in de rigueur Doc Martens and droopy black hangings and waving banners [...]. (*MSM*)

36 L'attribut exprime la caractéristique que le percevant-énonciateur²¹ assigne au référent du sujet grammatical – qui correspond souvent mais pas toujours, comme nous venons de le voir, au stimulus de l'expérience perceptive – au terme de l'évaluation subjective d'un matériau perceptuel. Il fait référence à une catégorie



notionnelle, une qualité ou une manière. Les attributs non propositionnels correspondent à la représentation d'une notion : celle-ci est valide pour tout énonciateur, les variations possibles entre des énonciateurs différents ayant lieu à l'intérieur du domaine notionnel ou dans le positionnement de la frontière.

- 37 En outre, l'attribut présente toujours des propriétés scalaires, dénotant l'impression "générée" par le référent du sujet. En effet, les verbes de perception à emploi modalisant requièrent un complément prédicatif exprimant l'évaluation d'un degré, ce qui est en accord avec la formulation d'un jugement de type modal. Si les syntagmes adjectivaux, les syntagmes prépositionnels en *LIKE* et les propositions en *AS IF / AS THOUGH* et *LIKE* sont presque toujours de nature scalaire, on constate qu'il n'en va pas de même pour les syntagmes prépositionnels en *OF* et les syntagmes nominaux.

3. 1. Des attributs nominaux aux caractéristiques adjectivales

- 38 Les syntagmes nominaux sont d'occurrence relativement restreinte en position d'attribut dans les énoncés à lecture modalisante, en comparaison avec leurs contreparties adjectivales : dans *Women in Love*, par exemple, pour les verbes *look* et *sound*, on trouve 79 occurrences de syntagmes adjectivaux pour seulement 15 occurrences de syntagmes nominaux. Quirk *et al.* (1985 : 1173) soulignent que ceux-ci apparaissent difficilement avec la gamme des verbes copules, en particulier en anglais américain, qui préfère une construction en *like* + groupe nominal (ou en *to be* + groupe nominal pour *seem* et *appear*). Ce fait est également avéré dans le roman de D. H. Lawrence où figurent 34 occurrences de *look* et *sound* + syntagme prépositionnel en *like*.
- 39 Ces syntagmes nominaux présentent des caractéristiques adjectivales qui transparaissent au travers de divers phénomènes. Tout d'abord, syntagme nominal et syntagme adjectival peuvent être coordonnés dans une position attributive, comme en (13a) (*a typical naval officer* et *manly*), ce qui souligne leur parenté sémantique. Les syntagmes adjectivaux présentent naturellement une gradation, qui soit réside dans la notion véhiculée par l'adjectif lui-même en (14c-e), soit est explicitement marquée, souvent par un adverbe portant sur l'adjectif en (14b, e-f). En (14c), *different* transmet, par son sémantisme, une idée d'opposition, un contraste implicite entre au moins deux entités (*from every other*) ; quant à *heavy* et *monstrous* en (14e), ce sont des adjectifs dont l'utilisation dépend de la subjectivité du percevant. Dans les autres exemples, la gradation est marquée de manière plus explicite : elle apparaît après coup, avec *like a flower* en (14a), ou porte directement sur l'adjectif par le biais d'un adverbe, *purely* en (14b), *how* et *very* (adverbes de haut degré par excellence, avec *very* répété de surcroît) en (14g) et (14f) respectivement.

(14) (a) 'You are perfectly beautiful, a thousand times more beautiful than ever she is or was, and to my thinking, a thousand times more beautifully dressed, for she never **looks** fresh and natural, like a flower, always old, thought-out; and we ARE more intelligent than most people.' (*WIL*)

(b) Ursula began to sing, in a false quavering voice: 'Way down in Tennessee-' She **sounded** purely anxious. (*WIL*)

(c) "That smell is something, eh, mate?" the Australian asked. "They swear that every person **smells** different and every family **smells** different from every other." (*Brown*)

(d) She blew her nose on a tissue and opened the coke bottle. It was icy cold and **tasted** delicious. She felt a lift in spirit. (*Brown*)

(e) His dream goes. He feels, suddenly, the weight of the fat that is on him.



His bridgework or his plates **feel loose and monstrous**. His bifocals blur. His legs suddenly **feel heavy and unaccountably weary**, as if he had walked for miles, instead of strolling a few hundred yards along the old campus paths. (Brown)

(f) But something happened to the floor under Esk's hands. She looked down, her face a rictus of horror, because the dusty floorboards suddenly **felt gritty**. And dry. And very, very cold. (ER)

(g) How good everything was! How perfect everything **tasted and smelled** and **sounded**, here in this utter stillness of snow and falling twilight. (WIL)

40 En revanche, il est rare qu'un syntagme nominal en lui-même corresponde à une notion de caractère gradable ou exprime l'évaluation d'un degré : c'est souvent la qualification du nom par un adjectif qui lui permet d'exprimer une gradation, de renvoyer à une notion dont les propriétés peuvent être évaluées, et par conséquent d'instancier le site de l'attribut dans des structures copulatives. En (15a), par exemple, c'est la présence de *typical* qui confère une gradabilité au groupe nominal, condition *sine qua non* pour qu'il puisse instancier la position d'attribut et être coordonné à *manly*.

(15) (a) He **looked** rather comical, blinking and trying to be in the scene, when emotionally he was violated by his exposure to a crowd. He **looked** a typical naval officer, manly, and up to his duty. (WIL)²²

(b) Her eyes closed wearily, a peace came over her face, she **looked** like a queen in repose. Then she started, a little social smile came on her face, for a moment she **looked** the pleasant hostess. (WIL)

(a') He **looked** comical, blinking and trying to be in the scene, when emotionally he was violated by his exposure to a crowd. ?He **looked** a naval officer, manly, and up to his duty.

(a'') He **was** comical, blinking and trying to be in the scene, when emotionally he was violated by his exposure to a crowd. He **was** a naval officer, manly, and up to his duty.

(b') ?she **looked** a queen in repose. Then she started, a little social smile came on her face, for a moment she **looked** the hostess.

(b'') she **was** a queen in repose. Then she started, a little social smile came on her face, for a moment she **was** the hostess.

41 (15a') et (15b') seraient difficiles à interpréter, voire incohérents, car l'assignation de *he* dans la catégorie *naval officer*, et de *she* dans celle de *hostess* respectivement, ne requiert aucune évaluation, contrairement à la classification dans celles en (15a-b) de *typical naval officer* et de *pleasant hostess*. Ces dernières possèdent des propriétés notionnelles spécifiques, et l'assignation dans l'une ou l'autre catégorie résulte de l'exercice du jugement de l'énonciateur-percevant, et de la représentation qu'il se fait d'un "*typical naval officer*" et d'une "*pleasant hostess*" : en (15a), *he* est identifié au centre organisateur du domaine notionnel, c'est-à-dire à l'occurrence la plus typique de ce domaine, et son référent est ainsi assimilé à tout référent (voir l'emploi du déterminant *a*) qui satisfait toutes les propriétés auxquelles renvoie la notion ; de même, en (15b), le référent de *she* correspond à la personne imaginaire qui est censée représenter le prototype parfait de la notion (voir l'utilisation du déterminant *the*), car *she* est identifiée au centre attracteur de la notion, c'est-à-dire à l'occurrence imaginaire représentant les propriétés de la notion au plus haut degré. De la même façon, la suppression de *like* devant *a queen in repose* en (15b'), et par conséquent de toute évaluation comparative, rend l'énoncé incohérent. Contrairement à *be*, qui ne requiert pas de complément scalaire comme le montrent (15a''-b''), grammaticalement corrects et sémantiquement cohérents, les verbes de perception ne sont suivis que par des compléments prédicatifs qui expriment une



évaluation du degré des propriétés prototypiques d'appartenance à la notion à laquelle ils renvoient.

- 42 On constate également que dans des énoncés tels que (16), le remplacement du syntagme nominal par un syntagme adjectival n'engendre ni agrammaticalité, ni changement de sens significatif, car les syntagmes nominaux impliquent une représentation scalaire de la notion en question, présentant ainsi des caractéristiques adjectivales : *a picture* en (16a) véhicule l'idée d'une représentation d'un haut degré de fidélité, et les caractères *stupid* et *disagreeable* englobés respectivement dans les notions *fool* et *beast* en (16b-c) renvoient à un degré d'évaluation subjective. En (16d-e), c'est l'adjectif qui permet l'expression du degré et qui contient tout le poids sémantique du syntagme ; d'ailleurs, la glose en (16d') montre que le substantif n'est nécessaire ni à la formation, ni à la cohérence de l'énoncé. C'est pour cette raison que Leech et Li considèrent que, dans les cas de ce type, le nom n'a qu'un « *non-communicative dummy status* » (1995 : 190). Ce phénomène du « *dummy noun* » concerne les cas où la tête du syntagme nominal est un nom de sens général, tel que *man*, *person*, *idea* en (16e), *thing*, etc., et s'applique également aux noms qui reprennent une idée déjà présente dans le co-texte.

(16) (a) Yet there it remained, brown as ever, and there she was herself,
looking a picture of health. (WIL)

(b) He was beginning to **feela fool.** (WIL)

(c) 'Was it very vile to be dragged back here again?' Gudrun asked at length.

Ursula looked up in some bewilderment.

'I never thought of it,' she said.

'I **felt**a **beast**, fetching you,' said Gudrun. 'But I simply couldn't see people.'
(WIL)

(d) Dr. Emily Twigg,' said Romford. 'She's got to be an improvement.
Sounds a respectable sort of person.' (MSM)

(e) "No, it **sounds a good idea.**" (LOB)

(a') Yet there it remained, brown as ever, and there she was herself,
looking healthy.

(b') He was beginning to **feel foolish.**

(c') 'I **felt beastly**, fetching you,' said Gudrun.

(d') Dr. Emily Twigg,' said Romford. 'She's got to be an improvement.
Sounds respectable.'

- 43 D'autre part, on constate également, en (17) par exemple, que cet attribut nominal ne s'accorde pas obligatoirement en nombre avec le sujet grammatical, comportement parallèle à celui des adjectifs qui sont toujours invariables. En (17), la description qui est faite de la nourriture montre que *the pits* est qualitativement équivalent à *not good* ; contrairement à ce qu'affirment Leech et Li (1995 : 195), la tête du complément est ici un nom qui renvoie à une entité concrète, et non générale ou abstraite, même si on peut considérer que *the pits* est employé métaphoriquement ici. C'est l'association avec *not good* qui montre que la caractérisation de *all the food* par *the pits* est essentiellement qualitative.

(17) It has been around 4 months since I have been at the mines. I have to thank Cindey & Lance for bringing me to the Free Enterprise Health Mine. Before the mines I was not feeling too good, I lost 4 pounds, I was loosing globs of hair, I had no energy. I didn't want to play with my buddy. All the food **tasted the pits**, no matter what I was fed, it **didn't taste good**. After 3 days at



the mine I started to feel better. The food started to **tastegood** again, and, boy, did my buddy Fred ever catch it. [sic] <http://mailman.mcmaster.ca/mailman/private/cdn-nucl-1/0010.gz/msg00007.html>²³

- 44 Pour finir, on trouve également des énoncés tels que (18), où l'attribut a la forme d'un groupe nominal sans en avoir véritablement le sens. Le statut de *the way* en (18) est ambigu : bien qu'il s'agisse d'un syntagme nominal, il exprime en fait la manière. Les paraphrases font apparaître cette ambiguïté : *the way* est glosable par un syntagme adjectival, prépositionnel, ou adverbial mais difficilement nominal.

(18) [...] this could have been a town in Italy, not the outskirts of Philadelphia. It could have been Bari or Chieti for the way it **smelled**. (*Brown*)

(18') It could have been Bari or Chieti for it **smelledgood** / like in Italy.

(18'') It could have been Bari or Chieti because of how it **smelled**.

(18''') ?? It could have been Bari or Chieti for it **smelled** chianti and pasta.

- 45 *Smell* et *taste* acceptent les syntagmes nominaux plus difficilement que les autres verbes : aucune occurrence de *smell* + syntagme nominal attribut ne figure dans notre corpus et *taste* est également rare avec cette structure. Cela pourrait se justifier par le fait qu'ils entrent dans une autre construction, où l'attribut est introduit par la préposition *OF*. On trouve tout de même quelques occurrences telles que (19), où le syntagme nominal attribut reprend totalement ou partiellement le sens du verbe, à la manière des compléments d'objet internes. L'adjectif *foul* exprime une appréciation subjective de la part de l'énonciateur, adjectif sans lequel l'énoncé serait pragmatiquement contestable, comme le montre (19a') où le groupe nominal n'implique aucune notion de degré. En revanche, si l'on supprime le groupe nominal tête (*the smell*), l'énoncé (19a''), qui ne mentionne alors que la qualité de l'odeur, est parfaitement acceptable. Quant à *stench* en (19b), il n'a nul besoin d'être qualifié par un adjectif car il indique déjà une appréciation négative.

(19) (a) The meat **smelled** the foul smell of rotten fish.²⁴

(b) The place **smelled** the stench of cigarettes, chilly, cluttered, and dimly-lit.

<http://ofbeerandpen.blogspot.com/2006/06/getting-high-with-kamikazee.html>²⁵

(a') #The meat **smelled** the smell of rotten fish.

(a'') The meat **smelled** of rotten fish.

- 46 En conclusion, les syntagmes nominaux dans la position attribut du sujet dans les énoncés à lecture modalisante présentent des qualités adjectivales à plusieurs titres : ils assignent, comme les adjectifs, une qualité au référent du sujet grammatical et représentent une notion aux propriétés scalaires, soit grâce au noyau du syntagme, soit grâce à la présence d'un adjectif dans le groupe nominal, dont la tête peut parfois être omise sans que le sens de l'énoncé ne soit profondément modifié.²⁶ Nous avons vu que le verbe de perception modalisant diffère de la copule *be* en ce que l'attribut nominal doit nécessairement renvoyer à des propriétés gradables,²⁷ car ce verbe n'indique pas uniquement une relation d'identification entre le sujet et l'attribut. Ce qui importe ici, c'est la description qualitative subjective du référent du sujet grammatical, qui est considéré comme appartenant à la classe dénotée par le groupe nominal, et ce sur la base de données perceptives.



3.2. Les compléments prépositionnels en OF +

groupe nominal

- 47 Tous les grammairiens ne s'accordent pas à dire que les syntagmes prépositionnels sont des attributs. Toutefois, dans la mesure où ils se comportent exactement comme des syntagmes adjectivaux ou nominaux, exprimant une caractéristique du sujet grammatical, et présentent les mêmes propriétés que ces attributs prototypiques, ils peuvent bénéficier eux aussi de cette appellation.
- 48 Les syntagmes prépositionnels introduits par *OF* partagent certaines des caractéristiques des syntagmes nominaux, avec lesquels ils entrent parfois en contraste paradigmatique (comme avec les syntagmes nominaux en *LIKE*).²⁸ Nous allons constater que ce type de syntagme est lui aussi révélateur d'une "syntaxe mensongère".
- 49 Ces syntagmes apparaissent de façon privilégiée avec *smell* et *taste* (ainsi que *smack* et *stink*), et dans une moindre mesure avec *feel*. Si les verbes copules *smell* et *taste* sont réfractaires à la présence d'un attribut nominal, l'explication est peut-être à chercher du côté de la polyvalence de ces verbes. En effet, ils ont un emploi agentif, non agentif et modalisant : ce dernier est très clairement sélectionné par une construction avec un syntagme prépositionnel en *OF*.²⁹

(20) (a) I had come prepared to worship at the feet of this classic, and he turned out to be a rather bitter old man who **smelled** of dead cigars. (*Brown*)

(b) Durieux fell forward and was violently sick in the fire: yellow bile that bubbled and spluttered. Everything **tasted** and **stank** of aniseed. But when he had wiped his mouth with the back of his hand, Durieux felt much better. (*LOB*)

(c) 'It rather **smacks** of indecent haste, doesn't it?' (*MSM*)

(d) He mentally saw her removing it from the sheath as he heard the noise it made, and felt it as the dull handle hit his palm. It **felt** of magic. And, as if by instinct, he raised it, the dull part of the dual-sided blade touching his forehead.

<http://thedigiport.com/forum/index.php?topic=4039.10;wap2>³⁰

(e) Young wizards scuttled along pathways as bells rang, with their arms full of books or – in the case of senior students – with their books flapping through the air after them. The air **had the greasy feel** of magic and **tasted** of tin. (*ER*)

(a') [...] he turned out to be a rather bitter old man who **smelled** the smell of dead cigars.

(b') Everything **tasted** the taste of aniseed and **stank** the stink / smell of aniseed.

- 50 À l'image des énoncés comportant un syntagme nominal, l'éventail des odeurs et des goûts possibles est restreint à celui qui est associé au référent du groupe nominal dans le syntagme prépositionnel. On assigne le référent des sujets *who*, *everything* et *it* dans la catégorie des odeurs concrètes de *dead cigars* et *aniseed*, et de la senteur abstraite de *indecent haste*. Les énoncés (20a-b) sont glosables, respectivement, par (20a'-b') qui comportent un syntagme nominal, mais qui sont assez rares en discours, comme nous l'avons déjà vu. En effet, chaque entité dégage une odeur ou un goût typique ; il n'est donc nul besoin, par souci d'économie, d'exprimer en discours cet état de fait partagé culturellement par tout percevant. Donner une information sur un goût ou une odeur n'est utile que lorsque les données perceptuelles sont atypiques pour les entités concernées (voir (18) ou (19a)), méritent d'être remarquées, comme en (20a-c), ou encore semblent poser problème, comme en (21b).



(21) (a) The moon sloped down the sky and sank at last. The lake was sunk to quarter size, it had horrible raw banks of clay, that **smelled** of raw rottenish

water. Dawn roused faintly behind the eastern hill. (WIL)

(b) Carriscant didn't seem at all nervous and ate three of the rolls with a gourmandising enthusiasm, asking the waiter to confirm if the honey were clover, or from bees feeding on some other species of flower. The waiter was unable to help him and to me the honey **tasted of honey**. (BA)

- 51 Ainsi, dans les énoncés qui comportent soit un syntagme nominal, soit un syntagme prépositionnel, une odeur ou un goût atypique est attribué au référent du sujet grammatical. La parenté sémantique, ainsi que la similitude syntaxique partielle de ces deux types d'énoncés ((20a) et (20a')), semblent indiquer que la construction prépositionnelle est dérivée d'une structure en GN OF GN telle qu'en (20a'), où le groupe nominal tête (*the smell*) est élidé en surface afin d'éviter toute redondance sémantique avec le verbe copule. Il s'agit, selon nous, d'un nouveau cas de compression syntaxique, qui est la conséquence de l'application d'un principe d'économie que permet le sémantisme véhiculé par la construction et l'énoncé dans son ensemble.
- 52 Pour finir, il semblerait qu'avec un syntagme introduit par OF, on peut déduire la présence, dans l'extralinguistique, de l'entité d'où émane le goût ou l'odeur. En (20a), par exemple, le vieil homme fume probablement des cigares et l'odeur qu'il dégage est celle de cigare, tout comme en (21a) il est cohérent d'inférer que les berges du lac exhale des relents de l'eau croupie qui s'y trouve.³¹

3.2. Les propositions introduites par AS IF ou AS THOUGH

- 53 Les propositions à forme finie introduites par AS IF / AS THOUGH (et LIKE) peuvent être considérées comme des attributs au même titre que les adjectifs : en (22a), *look* accepte aussi bien un syntagme adjectival qu'une proposition en *as though* comme attributs. AS IF et AS THOUGH, ainsi que LIKE, introduisent un contenu propositionnel qui complète le sens du verbe et dont la présence s'avère nécessaire à la construction du sens de l'énoncé : les propositions qu'ils dominent ne sont pas des éléments périphériques assimilables à des adjoints mais bien à des compléments, à l'instar des syntagmes adjectivaux qui caractérisent le sujet grammatical.

(22) (a) He reached for her hand. She **looked** this morning as though she had stepped straight out of the sunshine. She wore a full white skirt of some silky material and a yellow top. She **looked** slim and tiny and he badly wanted to protect her. (LOB)

(b) 'And I **feel** as if nobody could ever really love me,' she said. (WIL)

- 54 Dans les énoncés contenant AS IF, il y a l'expression d'une "comparaison-condition" : la première proposition dans l'ordre linéaire est comparée à l'hypothèse ici irréaliste exprimée par la seconde, par l'intermédiaire de AS, qui signale une identité entre deux éléments. La construction du repérage par AS fonctionne en sens inverse de l'ordre de surface : l'imbriquée introduite par IF sert de repère à l'imbricante, qui est repérée par rapport à celle-ci.

(23) 'And you **look** as if you came home in every possible triumph,' Mr Crich continued, holding her hand (WIL)

protase	apodose
(23') If you came home in every possible triumph [you would look <u>some way / happy</u>]	
You look AS [= the same way / happy]	



Le repère, pour être exact, est constitué de l'apodose implicite qui découle de la

proposition hypothétique introduite par IF, qui est marquée comme contrefactuelle, *a priori*, par le prétérit. AS, tout en indiquant l'identité, exprime la reprise de cet attribut pour l'appliquer à la proposition repérée. Il y a donc, en présence d'une subordonnée en AS IF, un repérage par comparaison d'égalité entre l'attribut de la proposition repérée et l'attribut de l'apodose non exprimée d'une protase introduite par IF. Nous avons donc affaire de nouveau, dans ce type d'énoncé, à un phénomène de compression syntaxique. Sur le plan illocutoire, la conséquence est souvent que l'énonciateur suggère que l'hypothèse n'est pas si contrefactuelle qu'il y paraît : la constatation effectuée par l'énonciateur dans la proposition repérée, présentée comme une assertion indiscutable puisqu'elle est identique à l'apodose déduite de la protase de la phrase repère par implication, confère une certaine réalité à cette dernière : Mr Crich suggère en (23) que le référent de *you* adopte une attitude triomphante.

- 56 Sur le plan de la configuration syntaxique, les subordonnées en AS IF et AS THOUGH se comportent de la même manière. Le sens des deux subordonnants complexes est proche mais leur emploi entraîne des différences de présupposition.³² Le même type de compression est à l'œuvre dans les énoncés qui comportent AS THOUGH, comme le montre la paraphrase en (25a').

(25) (a) Freshness and fine ingredients are always tweaked just enough to enhance their character: the poached king salmon that's married to fennel and Meyer lemons; the opening sampling of nicoise olives that **taste as though they've been marinating in wine** (it's really just herbs and hot pepper, Erickson says). www.seattlepi.com/food/253102_rest23.html³³

(b) The creme caramel has a delicious but not overpowering taste of caramel. It **tastes as though someone put a spoonful of melting caramel into your coffee cup**.
www.singleservecoffeeforums.com/new-sailormass-k-cup-reviews-part-i-t8244.html

(a') [...] ? the opening sampling of nicoise olives that **taste** as they've been marinating in wine, though they haven't.

- 57 L'unité verbale sert à caractériser hypothétiquement le sujet grammatical qui est repéré par rapport à la prédication contrefactuelle contenue dans la subordonnée. L'énoncé est placé sous le contrôle de l'énonciateur qui le prend en charge et le filtre de manière modale, ce qui tend parfois à présenter la caractérisation comme réelle. Les verbes de perception à emploi modalisant ont un comportement énonciatif plus complexe que *be* dans ces énoncés. Celui-ci semble difficilement recevable dans un énoncé tel que (22b'), où le sujet de l'imbricante n'est pas co-référentiel avec celui de l'imbriquée.

(22) (b') ??'And I **am** as if nobody could ever really love me,' she said.

(b'') 'It **is** as if nobody could really ever love me,' she said.

- 58 L'opérateur de qualification existentielle BE ne semble pas compatible avec une qualification hypothétique qui ne concerne pas le sujet grammatical, sauf si ce sujet est un pronom *it* qui renvoie à la situation en général. Cette co-référentialité indispensable se traduit souvent, en discours, par un effacement du sujet de la subordonnée tel qu'en (24a-b). De plus, les énoncés comportant *be* paraissent plus neutres que ceux où figure un verbe de perception : ce dernier véhicule un degré de subjectivité plus ou moins élevé, le plus haut degré étant traduit par *feel* ; avec ce verbe, l'énoncé porte des traces de la subjectivité à la fois de l'énonciateur et du référent du sujet grammatical, si ce dernier est animé comme en (24c).



(24) (a) Hermione was looking at him with leering eyes, along her cheeks. He could feel violent waves of hatred and loathing of all he said, coming out of her. It was dynamic hatred and loathing, coming strong and black out of the

unconsciousness. She heard his words in her unconscious self, CONSCIOUSLY she **wasas if deafened**, she paid no heed to them. (WIL)

(b) She **was as if working the spell of some enchantment**. Suddenly she had finished. She looked at the dog, and then at her drawing, and then cried, with real grief for the dog, and at the same time with a wicked exultation [...]. (WIL)

(c) And she **felt as if she were treading in the air**, quite unstable, her heart was contracted, as if at any minute she might be precipitated to the ground. (WIL)

- 59 Ainsi, la structure en AS IF marque une altérité entre deux entités, en même temps qu'un « ajustement énonciatif entre deux réalités en conflit » (Culioli 1999 : 180). L'opération propre à AS IF, mais également à AS THOUGH par extension, est de marquer une identification imaginaire ou fictive entre deux termes, à partir d'un conflit ou d'une déconnexion.

Conclusion

- 60 Les énoncés copulatifs comportant un verbe de perception modalisant relèvent tous d'une modalité appréciative, dont les effets de sens peuvent varier en fonction de l'environnement contextuel. Dans ces énoncés, les opérations sont de nature bien plus complexe que celles qui sont à l'œuvre dans des énoncés comportant *be*, et l'identification exprimée par celui-ci ne constitue qu'une partie du sémantisme des énoncés comportant un verbe de perception à emploi "copule" ; on est alors en droit de se demander si cette appellation classique n'est pas "déconnectée" des phénomènes syntaxiques et sémantiques opérant dans ces énoncés. Si les verbes de perception instaurent bien une relation d'identification entre l'attribut et le sujet grammatical, l'identification entre leurs référents respectifs ne s'effectue qu'au terme d'une expérience perceptive dans l'extralinguistique, dont les données constituent la base du jugement de type modal qui trouve son aboutissement dans l'énonciation de cette relation d'identification. Les énoncés à interprétation modalisante reflètent une distance plus ou moins grande par rapport aux données perceptuelles, un écart inférentiel. L'acte perceptif apporte un matériau perceptuel, un acquis qui sert de fondement à l'énonciateur pour émettre un jugement modal sur l'ensemble de la relation prédicative par le biais du verbe modalisant. L'expression de cette évaluation subjective résulte de la mise en œuvre, de concert dans l'énoncé, de la construction syntaxique, de l'interprétation sémantique du verbe et de l'expression d'un degré par l'attribut. Ainsi, ces énoncés présentent tous, à des degrés divers, une déconnexion entre leur structure syntaxique et leur sémantisme, illustrant bien l'idée que la syntaxe est parfois mensongère, et parfois soumise à des phénomènes de compression qui visent à une économie du langage.
- 61 Il serait également intéressant d'approfondir, dans le cadre d'une recherche ultérieure, quelques points soulevés dans cette étude. Une comparaison systématique entre les types d'attributs pourrait dévoiler les nuances, voire différences, sémantiques véhiculées par chacun des types évoqués dans cette présentation. Elle pourrait également permettre de justifier (au niveau syntaxique et/ou sémantique) l'incompatibilité ou la compatibilité privilégiée d'un verbe de perception modalisant donné avec un type d'attribut donné.
- 62 Ces analyses pourraient se faire en parallèle avec l'étude du processus de grammaticalisation que subissent les verbes de perception dans les structures copulatives. Le but serait d'élucider les raisons pour lesquelles certains énoncés sont le siège de conflits ou contradictions sémantiques entre leurs composants – le sujet grammatical, le verbe et l'attribut. Sans doute l'une des clés de l'explication résiderait de nouveau dans un phénomène de compression syntaxique et sémantique, motivé



par un principe d'économie langagière.

Bibliographie

CHUQUET, Jean. « *LOOK* et *SEE* : deux orientations différentes du repérage », in Jean Chuquet (éd.), *Verbes de parole, pensée, perception. Études syntaxiques et sémantiques*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2003, 157-172.

COL, Gilles. « *Appear, seem* et *look* : “perception” et “construction” des apparences ». *CORELA, Numéros thématiques - Les verbes d'apparence*. Publié en ligne 13/03/2006. URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1274> .

COTTE, Pierre. « *HAVE* n'est pas un verbe d'action : l'hypothèse de la réélaboration », in André Rousseau (éd.), *La transitivité*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1988, 415-439.

—. *Grammaire linguistique*. Paris : Didier Érudition, coll. « CNED-Didier Concours » ; Poitiers : CNED, 1997.

CULIOLI, Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 1. *Opérations et représentations*. Gap : Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue », 1990.

—. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tome 2. *Domaine notionnel*. Gap : Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue », 1999.

DIXON, R. M. W. *A New Approach to English Grammar, on Semantic Principles*. Oxford: Clarendon Press, 1991.

FRANCKEL, Jean-Jacques & Daniel LEBAUD. *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Paris : Ophrys, 1990.

GISBORNE, Nikolas. « The attributory structure, evidential meaning, and the semantics of English SOUND-class verbs ». *UCL Working Papers in Linguistics* 10 (1998): 389-414.

GRICE, Paul. « Logic and Conversation », in Peter Cole & Jerry Morgan (eds.), *Syntax and Semantics* 3. *Speech Acts*. New York: Academic Press, 1975, 41-58.

GROUSSIER, Marie-Line & Claude RIVIÈRE. *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*. Paris : Ophrys, 1996.

GRUBER, Jeffrey S. « Look and See ». *Language* 43.4 (1967): 937-947.
DOI : 10.2307/411974

HUDDLESTON, Rodney D. & Geoffrey K. PULLUM. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: Cambridge University Press, 2002.
DOI : 10.1515/zaa-2005-0209

KHALIFA, Jean-Charles. *Syntaxe de l'anglais. Théories et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Ophrys, 2004.

KIRSNER, Robert S. & Sandra A. THOMPSON. « The Role of Pragmatic Inference in Semantics: A Study of Sensory Verb Complements in English ». *Glossa* 10.2 (1976): 200-240.

LACASSAIN-LAGOIN, Christelle. « Perception Verbs in Periphrastic Verbal Phrases: *Have A Taste, Give A Look* and *Take A Listen* », in Blandine Penneç & Olivier Simonin (dirs.), *Les locutions de l'anglais : Emplois et stratégies rhétoriques – Fixed phrases in English: Use and rhetorical strategies*, Cahiers de l'Université de Perpignan n°40. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2011, 149-179.

LAPAIRE, Jean-Rémi & Wilfrid ROTGÉ. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. 1991. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1998.

LASERSOHN, Peter. « Sounds Like 'Like' ». *Linguistic Analysis*, 25.1-2 (1995): 70-77.

LEECH, Geoffrey & Lu LI. « Indeterminacy between Noun Phrases and Adjective Phrases as complements of the English verb », in Bas Aarts & Charles F. Meyer (eds.), *The Verb in Contemporary English. Theory and Description*. Cambridge: Cambridge University Press, 1995, 183-202.

MILLER, Philip. « Prédication et évidentialité : de l'emploi copule des verbes de perception ». *Faits de langue, La prédication*, n° 31-32 (2008) : 253-262.
DOI : 10.1163/19589514-31-32-01-900000024

MOURELATOS, Alexander P. D. « Events, Processes, and States ». *Linguistics and Philosophy* 2.3 (1978): 415-434.
DOI : 10.1007/BF00149015

PALMER, Frank R. *The English Verb*. 1974. London: Longman, 1988.
DOI : 10.4324/9781315841472



PAULIN, Catherine. « Polysémie et complémentation verbale : le verbe *feel* dans tous ses états », in Claude Delmas (éd.), *Correct, incorrect en linguistique anglaise*, C.I.E.R.E.C., Travaux 113. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, 129-155.

QUIRK, Randolph, Sydney GREENBAUM, Geoffrey LEECH & Jan SVARTVIK. *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman, 1985.

ROGERS, Andy. « Three Kinds of Physical Perception Verbs ». *Papers from the seventh regional meeting of the Chicago Linguistic Society* 7 (1971): 206-222.

ROGERS, Andy. « Another Look at Flip Perception Verbs ». *Papers from the seventh regional meeting of the Chicago Linguistic Society* 8 (1972): 302-315.

SCOVEL, Tom. « A Look-See at Some Verbs of Perception ». *Language Learning* XX, 2 (1970): 75-84.

DOI : 10.1111/j.1467-1770.1971.tb00491.x

VENDLER, Zeno. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, London: Cornell University Press, 1967.

DOI : 10.7591/9781501743726

VIBERG, Åke. « The verbs of perception: a typological study », in Brian Butterworth, Bernard Comrie & Östen Dahl (eds.), *Explanations for Language Universals*. Berlin: Mouton, 1984, 123-162.

DOI : 10.1515/ling.1983.21.1.123

WRIGHT, Richard A. « Meaning and Conversational Implicature », in Peter Cole & Jerry Morgan (eds.), *Syntax and Semantics 3. Speech Acts*. New York: Academic Press, 1975, 363-382.

Dictionnaires et encyclopédies

The American Heritage® Dictionary of the English Language. 4th ed. 2000. Published by Houghton Mifflin Company, 2004. URL : <http://dictionary.reference.com> . (AHDEL)

Online Etymology Dictionary. Douglas Harper, 2001. URL : www.etymonline.com. (ONED)

Oxford Advanced Learner's Dictionary. Joanna TURNBULL et al (eds.). 8th ed. Oxford: Oxford University Press, 2010.

The Oxford English Dictionary Online. James MURRAY et al (eds.). 2nd ed. 1989. Oxford: Oxford University Press, 2010. URL : www.oed.com. Online version December 2011. (OED)

Corpus

ATWOOD, Margaret. *The Handmaid's Tale*. London: Vintage, 1985. (HT)

BOYD, William. *The Blue Afternoon*. London: Penguin Books, 1993. (BA)

DUDLEY EDWARDS, Ruth. *Matricide at St Martha's*. 1994. Scottsdale: Poisoned Pen Press, 2002. (MSM)

LAWRENCE, David Herbert. *Women in Love*. 1920. London: Penguin, 1992. (WIL)

PRATCHETT, Terry. *Equal Rites*. London: Corgi Books, 1987. (ER)

Corpus BROWN (*Brown*).

Corpus Lancaster-Oslo-Bergen (*LOB*).

Notes

1 Dans la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (TOPE), le C₁ ou complément de rang 1 correspond au deuxième argument du verbe.

2 *Be*, la copule par excellence, fut tout d'abord, historiquement, un verbe lexical signifiant « *to occupy a place* » : c'est cette valeur de localisation qui mène, par la suite, à une valeur existentielle (« *exister* »). Du passage du verbe lexical au verbe copule résulte une déperdition sémantique qui fait que le verbe ne se suffit plus à lui-même et requiert une complémentation notionnelle.

3 Voir, par exemple, les définitions que donne l'*Oxford Advanced Learner's Dictionary* de ces trois verbes :

look : « linking verb. *to seem; to appear* ».

seem : « linking verb. *to give the impression of being or doing sth. SYNappear* ».

appear : « linking verb. *to give the impression of being or doing sth. SYNseem* ».

Avec ces verbes, les apparences relèvent de la perception, ainsi que semblent le confirmer leurs étymologies respectives. *Appear* a une origine romane : il vient de l'ancien français *apareir / aparoir*, attesté dès le 11^e siècle, qui provient lui-même du latin *apparere*, composé de *ad-* « *to* » et de *perere* « *to come forth, come in sight, be visible* ». Il a été attesté pour la première fois aux environs de 1250, et environ un siècle plus tard, vers 1385, avec le sens



d'apparence, « *look, aspect* ». *Seem*, quant à lui, est un peu plus ancien, puisque sa première attestation date de 1200 ; il est issu du moyen anglais *semen*, qui provient lui-même du vieux norrois *sæma / sæmr*, « *to befit, conform to* ». Cette idée de conformité avec l'idée ou l'opinion du percevant est confirmée dans les définitions. Le sens de jugement des apparences pour *look*, à l'inverse, n'est pas son sens premier puisqu'il dérive de la signification « *to direct one's eyes in a manner indicative of a certain feeling* », lui-même provenant de « *to direct one's sight* » (*OED* [1933] 1989). (Pour des informations complémentaires, consulter l'*OED* online à <www.oed.com> et l'*ONED* <www.etymonline.com>.)

4 Rogers cite, pour les principes de base de la transformation de « *Psych-Movement* », les ouvrages suivants : Paul Postal, *Cross-Over Phenomena*, New York : Holt, Rinehart, [1968] 1971 ; George Lakoff, *Irregularity in Syntax*, New York : Holt, Rinehart, 1970 ; Peter S. Rosenbaum, *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*, Cambridge : MIT Press, 1967.

5 Les exemples (2a-b) sont empruntés à Rogers (1972 : 303-304), où ils sont numérotés respectivement (1) et (12).

6 Pour Chuquet (2003 : 167-168), dans ces structures relativement fréquentes (elles représentent 20% des 35000 occurrences de *looked* dans le *BNC*), *look* est le marqueur d'une relation de repérage d'une propriété, signalée par un syntagme nominal, adjectival ou propositionnel, par rapport à l'argument sujet repère du procès : l'origine agentive du procès s'évanouit en cours de route, même si elle est presque toujours implicite, et quelquefois explicite (*to you*). Chuquet compare ces structures copulatives à des structures passives qui permettent également l'omission de la source du regard, du point de vue, et à une sorte de voix « moyenne », que l'on ne peut déterminer qu'en rapport avec une voix active.

7 Les exemples (3-4) sont empruntés à Miller (2008 : 4-5), où ils sont numérotés respectivement (9) et (10). Ainsi, l'emploi de (3c) dérive de (3b), où *strongly* désigne une modification de manière ; de la modification de manière à la supposition que le référent du sujet est effectivement tel qu'il paraît être en (3c), il n'y a qu'un pas : « La manière du prédicat se réinterprète ainsi comme un jugement de modalité d'apparence de l'être du sujet. » (Miller 2005 : 4) *Look* présente également un schéma de projection similaire, mais à partir d'un emploi intransitif où le sujet est instancié par un groupe nominal référant à une entité animée. Quant à *taste* et *feel*, ils auraient, par analogie, suivi le même cheminement un peu plus tard.

8 L'utilisation de *look* dans le sens de « *to have a certain appearance* » est attestée aux environs de 1400 (*look like*, 1440 et *look + adjectif*, 1526), bien après son emploi en vieil anglais dans le sens de « *see, gaze, spy* » (897). Le nom *look* (attesté en 1200) a été utilisé dans le sens « *appearance of a person* » dès 1385.

L'étymologie de *sound* le fait remonter d'une part à l'ancien français *son*, qui a donné le substantif *sound* en anglais vers 1297, ainsi qu'au latin *sonare* (d'où l'ancien français *son* est également issu), qui semble être à l'origine du verbe, attesté vers 1325, et vers 1374 pour l'emploi copule du verbe.

Smell est présent dès le vieil anglais, selon l'*OED* ([1933] 1989), mais son origine n'a pas été enregistrée, pas plus que dans les langues apparentées. Son utilisation remonte aux environs de 1175, et indique dès le départ la perception ou l'émission d'une odeur, « *emit or perceive an odor* », tandis que le nom associé véhicule l'idée d'une odeur neutre, agréable ou nauséabonde, « *odor, aroma, stench* » (*ONED* 2001).

Si l'utilisation du verbe *taste* est attestée dès 1290, en provenance de l'ancien français *taster*, son emploi dans le sens de « *to have a certain taste or flavor* » apparaît presque trois siècles plus tard, vers 1552, en remplacement de *smack*. En revanche, le nom *taste* (« *savor, sapidity, flavor* ») a été en usage bien avant le verbe copule, à partir de 1382.

Pour finir, *feel* copule remonte au vieil anglais *felan* (893), qui signifiait « *to touch* » ; le sens de « *be conscious of a sensation or emotion* », attesté dès 1290, est antérieur à l'emploi copule, qui est apparu presque trois siècles plus tard (*ONED* 2001). L'attestation du nom apparenté date du 13^e siècle.

9 Rogers insiste sur le fait que le terme « *Instrumental Causation* » doit être compris d'après la formulation de Dowty, et s'entend ici comme une causation non intentionnelle ou non agentive ; il renvoie à l'article suivant : David DOWTY, "On the Syntax and Semantics of Atomic Predicate CAUSE", *Papers from the seventh regional meeting of the Chicago Linguistic Society* 8, (1972) Chicago: Chicago Linguistic Society. Pour une représentation détaillée de la structure sous-jacente des énoncés copulatifs, voir Rogers (1972 : 309-311).

10 Site Internet consulté le 23/02/2011.

11 Rogers (1971 : 215-17) privilégie également une analyse prônant un phénomène d'extraposition pour des énoncés tels que *It smells to me like Ermintrude hasn't had a bath in weeks* (exemple (17) emprunté à Rogers 1971 : 215), bien qu'il ne sache pas vraiment quelle est la position de *like* dans la structure syntagmatique sous-jacente de l'énoncé. Il avance également qu'un énoncé tel que *Ermintrude smells like she hasn't had a bath in weeks* (exemple (26)) provient de cette même structure sous-jacente. Pour plus de détails sur ces phénomènes d'extraposition et de montée dans ce genre d'énoncés, voir Rogers (1971 : 216-220).



12 Site Internet consulté le 23/02/2011.

13 L'unique argument objet laisse la position de sujet à instancier. Comme l'inflexion non finie *to* ne peut assigner de cas au sujet de l'imbriquée, celui-ci monte dans le site du sujet de l'imbricante ; ainsi, il instancie d'une part une position qui ne peut pas rester vide dans un énoncé assertif et, d'autre part le verbe recteur peut lui assigner le cas nominatif. Cette idée est répandue dans la grammaire générative ; Khalifa (2004 : 133), entre autres, la mentionne.

14 Col (2006) note que dans le *British National Corpus*, seules 70 occurrences de *look* + infinitive en *to* sont attestées, et aucune dans le corpus *Brown*.

15 Exemples fabriqués pour les besoins de l'argumentation. La présence de l'opérateur *to* dans la représentation schématique a pour but de montrer uniquement l'origine syntaxique des énoncés de surface.

16 Habituellement, avec les verbes de perception non agentive et agentive, le percevant est en position thématique, et figurent en position rhématique le processus perceptif et l'entité ou le procès perçus.

17 Il est intéressant de noter que Gisborne utilise le seul verbe qui ne soit pas un véritable verbe de perception pour qualifier la catégorie des verbes copules. On constate également que, bien que Gisborne sépare ces trois emplois en fonction de caractéristiques sémantiques différentes, il propose une structure syntaxique identique pour les trois catégories. Pour plus de détails, voir Gisborne (1998).

18 Je remercie Paul Larreya pour cette formulation.

19 Site Internet consulté le 23/02/2011.

20 Site Internet consulté le 23/02/2011.

21 Le percevant dans l'extralinguistique est toujours l'expérient de la perception, le siège d'un procès qui l'affecte : il peut ou non être mentionné sous la forme d'un syntagme prépositionnel introduit par la préposition *to*.

22 Exemple déjà mentionné en (13a) et repris ici en (15a) pour la clarté de la démonstration.

23 Site consulté le 23/02/2011.

24 Exemple fabriqué pour les besoins de la démonstration.

25 Site consulté le 23/02/2011.

26 Il aurait été intéressant également d'établir une comparaison entre les propositions infinitives en *TO BE* + groupe nominal / groupe adjectival et les groupes nominaux / groupes adjectivaux en position attribut.

27 Cela tend à accréditer l'hypothèse que le syntagme est autant un complément prédicatif qu'un attribut, car il constitue un apport sémantique au verbe de perception sémantiquement affaibli.

28 Les énoncés comportant un attribut introduit par *LIKE* préposition présentent davantage de similitudes avec ceux où figure un attribut adjectival. Ils en diffèrent néanmoins en ce qu'ils doivent comporter un attribut qui réfère à des propriétés sémantiquement compatibles avec à la fois la nature du référent du sujet grammatical et le sens du verbe. Voir, par exemple, l'exemple (12a) cité plus haut :

(12a) The fish **sounds**good.

(12a') ?? The fish **sounds**like a good dish.

La qualité gustative du poisson en (12a) se déduit de données sonores qui ne sont pas liées à l'appréhension du référent de *fish* dans la réalité (voir développement plus haut) ; l'incohérence de (12a') provient du fait que le poisson, objet physique, ne peut être la source sonore dans l'extralinguistique, d'où le caractère étrange de cet énoncé.

Faute de place, nous ne pouvons développer davantage l'analyse des attributs en *LIKE*, ni les comparer avec les autres types d'attribut. Cette étude mériterait des recherches plus approfondies pour mettre en avant les différences sémantiques entre ces types d'attributs.

29 Ce problème ne semble pas se poser pour *feel* qui accepte des syntagmes nominaux en position d'attribut, mais principalement lorsqu'il renvoie à une perception interne ou proprioceptive. Lorsqu'il dénote une perception tactile, il se construit de la même façon que *smell* et *taste*, comme en (20d), qui est proche de (20e) où figure une périphrase avec *have*.

30 Site consulté le 23/02/2011.

31 Si c'est le cas le plus fréquent, cela n'est pas pour autant la règle, ainsi que l'indiquent les énoncés suivants :

(1) The special one, of course, is Retsina, a white wine matured in resinated casks. I came to love it from drinking it in the war years, but the fact must be faced, it is an acquired taste. My wife contends that it **tastes**of ping-pong balls. (LOB)

(1')The special one, of course, is Retsina, a white wine matured in resinated casks. I came to love it from drinking it in the war years, but the fact must be faced, it is an acquired taste. My



wife contends that it **tastes like ping-pong balls** [would].



Dans quelle mesure peut-on dire qu'en (1), la sapidité du vin est celle du celluloïd des balles de ping-pong ? Les balles de ping-pong ne font pas partie, dans le monde réel, des aliments classiques que l'on déguste, savoure ou goûte tout simplement. Ce que veut dire le référent de *my wife*, c'est que la saveur du vin laisse croire qu'il est fait de balles de ping-pong. En fait, le goût du vin est similaire à celui qu'auraient des balles de ping-pong si on les portait à sa bouche pour en tester la saveur ; d'où la paraphrase en *like* qui ne pose pas de problème sur le plan de la cohérence pragmatique ou sémantique.

En effet, là où le syntagme en *OF* indique une identification avec la classe d'odeurs ou de goûts référée par le groupe nominal qu'il comporte, le syntagme en *LIKE* n'indique qu'une similitude avec cette classe, valable uniquement pour l'énonciateur.

32 Les propositions en *AS IF* et les subordonnées en *AS THOUGH* véhiculent des nuances sémantiques différentes, mais il ne s'agit pas de notre propos dans cette étude. Notre intérêt concerne principalement le comportement syntaxique et le fonctionnement sémantique de ces propositions à la suite des verbes de perception modalisants.

33 Site consulté le 23/02/2011.

Table des illustrations

	URL	http://journals.openedition.org/erea/docannexe/image/2437/img-1.png
	Fichier	image/png, 10k

Pour citer cet article

Référence électronique

Christelle LACASSAIN-LAGOIN, « It's not what it looks to be! : Déconnexion entre forme et sens dans les énoncés avec verbe de perception à emploi dit "copule" », *E-rea* [En ligne], 9.2 | 2012, mis en ligne le 15 mars 2012, consulté le 10 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/erea/2437> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/erea.2437>

Cet article est cité par

- Percebois, Jacqueline. (2014) De sustainable à incroyable edible, ou de l'intention à l'action : analyse linguistique de quelques termes du domaine environnemental. *ASp*. DOI: 10.4000/asp.4215
- Béligon, Stéphanie. (2018) Feel and have a feel: perceptions and emotions represented. *Lexis*. DOI: 10.4000/lexis.2797
- Béligon, Stéphanie. Bourdier, Valérie. Digonnet, Rémi. Lacassain-Lagoïn, Christelle. (2018) List of references. *Lexis*. DOI: 10.4000/lexis.3458
- BÉLIGON, Stéphanie. (2017) Feel et feeling : tel verbe, tels noms ?. *Écho des études romanes*, 13. DOI: 10.32725/eer.2017.003

Auteur

Christelle LACASSAIN-LAGOIN

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Centre de Recherche Poétique et Histoire Littéraire (CRPHL) (EA 3003)

Christelle Lacassain-Lagoïn est Maître de conférences en linguistique anglaise à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Sa thèse de doctorat, consacrée à la complémentation des verbes de perception en anglais contemporain, examine les structures syntaxiques, les nuances sémantiques ainsi que les inférences pragmatiques dans les comptes rendus de perception. Ses travaux de recherche portent principalement sur la complémentation verbale en anglais contemporain, les relations entre syntaxe et sémantique, ainsi que sur certains types de discours et leur implicite (discours politique, discours de fous). Elle est l'auteur de plusieurs articles, sur la complémentation verbale entre autres, et a coordonné, en



collaboration, un ouvrage collectif intitulé « Je(u), joie, jouissance. Littérature, civilization, linguistique ».

christelle.lacassain-lagoin@univ-pau.fr

Articles du même auteur

On the margins of perception - TO-clauses: a standard construction of perception verbs? [Texte intégral]

Paru dans *E-rea*, 15.2 | 2018

Droits d'auteur



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

